# DISSERTATION

N° 123.

SUR L'INFLUENCE QUE PEUT EXERCER SUR L'HOMME

# LA MUSIQUE,

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA MÉDECINE,

Suivie de quelques Propositions médicales ;

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 juin* 1819, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine*,

PAR AUGUSTIN DURAND, né à Chartres,

Département d'Eure-et-Loir.

*Musicâ capitur omne quod vivit.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

# FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

*Professeurs.*

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL, *Président.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA, *Examinateur.*

---

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

# A MA MÈRE,

*Et præsidium et dulce decus meum.*

*En te dédiant ma dissertation inaugurale, je remplis un devoir bien doux à mon cœur. Reçois cet hommage comme l'expression de la plus vive et de la plus sincère reconnaissance, et le premier dédommagement de tout ce que tu as fait jusqu'ici pour moi.*

A MON ONCLE,

MONSIEUR DURAND LETELLIER,

Imprimeur à Chartres.

*Tribut d'estime, et gage d'un attachement durable.*

A MON FRÈRE,

MONSIEUR D. A. DURAND,

Avocat, Docteur en droit.

*Hommage à l'amitié.*

A. DURAND.

# AVANT-PROPOS.

En prenant pour sujet de ma dissertation inaugurale l'influence que peut exercer sur nous la musique, considérée dans ses rapports avec l'hygiène et la thérapeutique, j'ai désiré fixer l'attention sur un moyen offert aux praticiens par la médecine morale, trop souvent négligée. J'ai voulu d'abord faire voir que la musique, par son utilité reconnue, nous est présentée par l'hygiène comme devant faire partie d'une bonne éducation, et comme capable de prévenir un grand nombre d'affections. J'ai voulu ensuite démontrer que cet art, dont nous pouvons chaque jour observer sur nous les heureux effets, est, dans beaucoup de maladies, surtout de maladies nerveuses, une arme bien supérieure à ces longues formules, véritables catalogues de médicamens. Puissé-je mériter l'approbation de mes juges! c'est là le plus cher de mes vœux.

En pensant au sujet de cette dissertation, je me demandais en quoi consiste le plaisir que la musique nous fait éprouver. La phrase suivante de Descartes, qui me tomba par hasard sous les yeux, vint résoudre cette question jusqu'alors insoluble pour moi: *Tota autem voluptas nostra posita tantùm est in perfectionis alicujus nostræ conscientiâ.* Et en appliquant au plaisir que nous procure la musique ce que Descartes dit des plaisirs en général, on sentira la vérité énoncée par ce philosophe.

En effet, dans tout ce qui réjouit l'oreille il y a de l'ordre, de la symétrie; l'âme peut compter les vibrations d'un ton, en mesurer la grandeur, la vitesse; elle exerce ses facultés. Or, comme elle ne peut les exercer sans s'apercevoir qu'elle les possède, elle obtient par là la conscience de sa perfection. Si un connaisseur éprouve plus de plaisir en entendant un concert, c'est qu'il sait qu'il faut être connaisseur pour sentir toutes les beautés qui le

frappent. Comment, sans l'hypothèse de Descartes, expliquer le plaisir qu'on éprouve à travailler à des choses difficiles ? Les Lulli, les Grétry, et tant d'autres musiciens célèbres, auraient-ils enflammé leur verve, exalté leur imagination pour enfanter des chefs-d'œuvre de mélodie, s'ils n'eussent été animés par le plaisir de produire quelque chose qui marquât l'excellence de leur génie? Une dernière preuve en faveur de ce que je viens de dire se tire de la considération de la musique chez les différens peuples. Les barbares sautent, dansent, trépignent de joie au simple bruit du tambour, l'âme de leurs fêtes. Eh bien ! cette musique des barbares nous ennuie par sa monotonie ; la notre les fatigue en demandant une attention dont ils ne sont pas capables Qu'en devons-nous conclure ? C'est que ce qui se présente trop facilement n'a rien qui nous attire, et que ce qu'il faut trop rechercher nous rebute :

*Nec bis cincta Diana placet nec nuda Cythera.*

MARTIAL.

Il faut effectivement que, dans tous nos plaisirs, nous puissions employer nos facultés, et que nous ne les employions pas en vain ; c'est-à-dire que nous sentions leur perfection sans sentir leurs bornes.

Peut-être devrais-je, avant d'entrer en matière, parler du son et des principales lois de l'acoustique ? mais je me réserve de répondre verbalement aux questions qui pourront m'être faites à ce sujet.

# DISSERTATION

## SUR L'INFLUENCE QUE PEUT EXERCER SUR L'HOMME

# LA MUSIQUE,

## CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA MÉDECINE.

Cette dissertation se divisera en trois parties. Dans la première, je parlerai de généralités sur la musique; dans la seconde, j'examinerai cet art dans ses rapports avec l'hygiène; et dans la troisième, je le considérerai comme moyen thérapeutique.

## PREMIÈRE PARTIE.

La musique peut être définie, l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille.

Les uns disent que ce sont les oiseaux qui ont appris aux hommes à chercher dans leurs voix diverses inflexions et des tons variés pour exprimer les transports de leur âme : d'autres prétendent que

nous devons cet art au bruit produit par les vents qui sifflaient dans les roseaux laissés après le déluge sur les bords du Nil. Quelques-uns encore disent que Dioclès en fut l'inventeur, parce qu'ayant par hasard frappé avec sa baguette des pots de terre de différentes grandeurs, il en tira différens sons. Mais l'origine de cet art est certainement plus près de l'homme; il doit remonter à l'origine du monde; il est aussi ancien que lui. L'homme, à l'aspect du ravissant tableau de la nature, dut éprouver le besoin de rendre grâces au Créateur de ses bienfaits; et le langage ordinaire eût été trop froid, il fallait celui des passions. « Le chant, dit M. De Châ-« teaubriant, est fils des prières, et les prières sont compa-« gnes de la religion. » D'ailleurs, selon Rousseau, les passions parlèrent avant la raison; le chant dut donc précéder le langage ordinaire.

Pour trouver les premières traces de la musique, on est obligé de les aller chercher en Egypte, berceau des sciences et des arts. De l'Egypte, elle s'étendit en Grèce, où elle fut toujours en très-grand honneur; d'Athènes, elle passa à Rome, qui jusqu'alors avait négligé tous les arts pour ne s'occuper que des conquêtes. Les Romains ne pouvaient cultiver la musique, qui demandait des âmes sensibles; ils préféraient les dégoûtans combats des gladiateurs.

La musique des anciens reconnaissait plusieurs modes; entre autres, le dorien, le phrygien et le lydien. Le dorien était le plus grave; le phrygien se trouvait à un ton au-dessus du dorien; et enfin le lydien à un ton au-dessus du phrygien. Aujourd'hui nous n'avons que des tons majeurs et des tons mineurs.

Autrefois toutes les lois divines et humaines, les oracles, les exhortations à la vertu, les vies des hommes illustres étaient en vers et chantées publiquement. La poésie, unie à la musique, était le véhicule de toutes les institutions de morale, de religion et de politique. « On n'avait pas, dit Rousseau, trouvé de moyen plus « efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de

« la morale et l'amour de la vertu; ou plutôt tout cela n'était pas « l'effet d'un moyen prémédité, mais de la grandeur des sentimens « et de l'élévation des idées qui cherchaient, par des accens pro- « portionnés, à se faire un langage digne d'elles. »

Les musiciens étaient en très-grand honneur dans l'antiquité; ils n'étaient pas musiciens seulement; ils étaient encore poëtes, philosophes, orateurs du premier ordre : tels étaient Orphée, Terpandre, etc., etc. Aussi ne désignait-on pas du nom de *musicien* celui qui pratiquait seulement la musique par le ministère servile des doigts ou de la voix ; mais celui qui possédait cet art par le raisonnement et la spéculation. Pour s'élever aux grandes expressions de la musique oratoire et imitative, il faut avoir fait une étude particulière du cœur humain et du langage de la nature : c'est au théâtre français que Grétry apprit à peindre les passions.

Les plus grands hommes de l'antiquité étaient versés dans la connaissance de la musique, dont ils se montrèrent les protecteurs.

David chantait ses psaumes au son de sa harpe.

Jérémie chantait ses lamentations.

Homère chantait ses poëmes en les accompagnant de la lyre.

Les philosophes même les plus graves se livrèrent aussi à l'étude de la musique. Tels furent Solon, Platon, Socrate lui-même, l'ornement du Lycée.

Les guerriers possédaient aussi cet art.

Chiron l'enseigna au bouillant Achille.

*Puerum citharâ perfecit Achillem,*
*Atque animos molli contudit arte feros.*

Cimon, Epaminondas, avaient un égal plaisir à diriger un chœur et à faire la revue d'une armée.

Tirtée conduisait les Lacédémoniens au son des instrumens; et ces âpres républicains associaient la lyre aux armes. Ils allaient au

son des flûtes affronter les plus grands périls sans jamais rompre leurs rangs; mais ils n'employaient que le mode dorien, et rejetaient tous les autres, comme propres à énerver le courage; aussi Timothée fut-il condamné à couper de sa propre main les nouvelles cordes qu'il voulait ajouter à la lyre. A Athènes cet art divin fut tellement en honneur, que, pour prouver le défaut d'éducation d'une personne, on disait, *non fides didicit.* Toutes les conquêtes de Thémistocle ne le sauvèrent pas du mépris que sa rusticité lui attira, lorsque dans un festin il refusa une lyre qu'on lui offrait, et répondit franchement qu'il n'en savait pas jouer. Qu'eût-on pensé à Rome d'un Fabius, s'il eût osé dans un banquet jouer de la lyre ou de la guitare?

Dans ces jeux fameux de l'antiquité, des sommes immenses étaient employées à la célébration des spectacles; et Rollin rapporte que la représentation de trois tragédies de Sophocle coûta plus aux Athéniens que la guerre du Péloponèse. On sent quelle était l'importance de la musique, qui avait presque tout l'honneur de ces représentations.

Si la musique était en si grande considération chez les anciens, c'est qu'ils connaissaient les prodiges qu'elle peut opérer sur le cœur humain; c'est qu'ils avaient observé qu'elle est un des plus puissans mobiles pour émouvoir les passions; c'est qu'ils savaient par expérience l'utilité qu'elle présente dans toutes les circonstances de la vie; ce que je vais tâcher de prouver.

# SECONDE PARTIE.

Dans cette seconde partie de ma dissertation, je désire démontrer le pouvoir de la musique sur le cœur humain, son utilité dans les différentes circonstances de la vie, et prouver par là qu'elle doit faire partie d'une bonne éducation.

Chacun sait que la musique est un élan de l'âme et le langage du cœur. Convenir que cette langue nous est étrangère, ce serait faire un aveu d'insensibilité. Des faits nombreux nous attestent d'une manière irrécusable son influence sur nos passions. Ouvrez les livres d'histoire, et les exemples se présentent en foule.

Terpandre apaise par la musique l'esprit de sédition dont Sparte est agitée.

Thimothée met à son gré Alexandre en fureur, et lui rend sa première tranquillité.

David calme les fureurs de Saül par les sons de sa harpe.

Les mœurs des Arcadiens sont adoucies par la musique.

Les Athéniens sont entraînés par les chants de Solon dans l'île de Salamine, au mépris d'un décret qui condamnait l'orateur assez hardi pour proposer la conquête de cette île.

Tout le monde connaît l'influence qu'avaient les chants des bardes sur le courage des habitans du Nord, et le fanatisme de valeur que leurs hymnes inspiraient.

Si la musique des anciens produisait de si grands miracles, la moderne nous offre aussi des preuves évidentes de son pouvoir sur nous. Quelques exemples prouveront la vérité de cette assertion.

Claudin, jeune musicien de Henri III, jouant aux noces du duc

de Joyeuse, fit passer successivement un gentilhomme de la joie à la tristesse, puis à l'indignation et à la fureur. Il lui rendit ensuite sa première tranquillité.

Le cruel Amurat IV, meurtrier de son frère, ordonna, après la prise de Bagdad, le massacre de tous ses habitans. Mais Schacculi lui fit entendre des accens si touchans, que ce prince, attendri jusqu'aux larmes, non-seulement fit cesser le massacre des habitans, mais encore leur rendit la liberté.

Bajazet, la terreur de l'Orient, courant venger la mort de son fils tombé sous les coups de Tamerlan, est attendri par les sons de la flûte d'un jeune pâtre, et son cœur avide de carnage se laisse désarmer par ces simples accens.

Un personnage jaloux du talent de Stradella, musicien et compositeur distingué, paie deux assassins pour tuer cet artiste célèbre. Ceux-ci, pour exécuter leur dessein, se rendent à Saint-Jean de Latran à Rome, où Stradella devait chanter. Ce musicien fait alors entendre des sons si suaves, que les meurtriers, touchés, émus, entraînés par la mélodie de son chant, déposent toute avidité d'or et de sang, et découvrent à Stradella le complot formé contre lui.

Qui pourrait encore après cela révoquer en doute la puissance d'un art qui peut faire tomber le poignard de la main d'un assassin? Oui, tout nous atteste son pouvoir sur nous! Il a sur nos cœurs des droits que l'on voudrait en vain méconnaître. Tout reconnaît son doux empire, rien ne résiste à sa touchante magie. Il convient à tous les âges, à tous les sexes, dans toutes les circonstances de la vie. L'enfant cesse ses pleurs aux chansons de sa nourrice; et Mirabeau mourant, demande *à s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans ce sommeil dont on ne se réveille plus.* Voyez cette vierge timide, qui naguère confondue avec les enfans d'un sexe différent du sien, partageait leurs jeux et leurs gouts; maintenant elle les évite; ses regards plus vifs ont encore une certaine innocence; elle commence à savoir les bais-

ser et rougir. La vie se concentre sur des organes que la nature semblait avoir oubliés jusqu'alors. Cette jeune beauté éprouve des sentimens dont elle ne se rend pas compte ; elle est triste, rêveuse, distraite, incapable d'une application soutenue. Eh bien ! elle aime la musique avec passion ; elle chante innocemment l'amour, qui naît à son insu dans son cœur; et elle s'habitue ainsi graduellement à son langage, sans que sa pudeur en soit alarmée.

Dans tous les rangs de la société la musique trouve des partisans. Des rois se sont souvent délassés par elle de l'ennui de régner. Henri IV, le grand Frédéric, étaient musiciens. Mais souvent elle quitte les lambris dorés pour l'élégant magasin où la jolie marchande dépose son livre de compte sur son piano, et se délasse de l'ennui de consulter Barême en solfiant une romance de Boyeldieu.

Dans un amour malheureux, la musique vient nous montrer son pouvoir. Quand on a perdu l'objet de ses tendres affections, la dissipation est le moyen le plus efficace ; car Ovide a dit :

*Otia si tollas, periêre Cupidinis arcus.*

Et la dissipation la plus convenable dans ce cas est certainement la musique.

Dans les fers, dans l'exil, dans l'esclavage, lorsque l'homme vertueux, abîmé dans la douleur, paraît insensible à tout, elle a encore pour lui des charmes. Gélimer, roi des Vandales, assiégé par Bélisaire, fait demander à ce guerrier un pain pour subsister, et un instrument de musique pour se consoler. Combien, dans ces temps de troubles et de malheurs, heureusement déjà loin de nous, n'a-t-on pas vu de gens, tout meurtris des coups de la fortune publique, trouver dans cet art divin un adoucissement à leurs maux !

Dans les fers, loin des miens, presque sûr du trépas,
Quand pour mon cœur flétri rien n'avait plus d'appas,
J'essayais de chanter la romance plaintive ;
Par degrés ma douleur m'en paraissait moins vive.

L'indigent chante ses malheurs : le chant est le chemin qui conduit au cœur.

Le guerrier s'anime au son des fanfares, et affronte ainsi les plus grands dangers.

Tout le monde sait que la musique nous fait supporter plus facilement les travaux même les plus pénibles.

Le maréchal de Saxe avait remarqué que, si l'on bat la caisse en marche, les troupes sont moins fatiguées. Les nègres oublient leurs peines et la chaleur du soleil en répétant un refrain ; et le martellement cadencé des forgerons tempère la rudesse de leur travail.

Ne voyons-nous pas tous les jours les femmes même les plus délicates se montrer quelquefois infatigables à la danse, qui, sans musique, les lasserait bientôt?

Les poëtes, enflammés par de doux accords, ont souvent enfanté des chefs-d'œuvre ; et notre célèbre Lagrange dut la solution de problèmes très-difficiles à l'état d'extase où le plongeait un concert. Alors nouvel Archimède, il travaillait sans s'apercevoir de ce qui se passait autour de lui.

Après une forte contention d'esprit, la musique ranime les facultés engourdies, et les rend aptes à de nouvelles conceptions.

De tous temps on l'a regardée comme propre à inspirer la vertu et à éloigner tous les vices, j'ajouterai toutes les maladies que fait naître l'oisiveté. Lycurgue, en chassant de Sparte tous les arts inutiles, y conserva la musique, comme propre à faire naître de nobles sentimens. Elle faisait partie de l'étude des anciens pythagoriciens : ils s'en servaient pour exciter leur cœur à des actions louables. Pythagore voulait que ses disciples fussent éveillés au son des instrumens. Il pensait que, si la première sensation appartenait au plaisir, l'idée qui en naissait devait appartenir à la vertu.

Les héros de l'antiquité laissaient auprès de leurs femmes des musiciens pour les maintenir dans le sentier de l'honneur : c'est

ce que prouve l'exemple d'Ulysse, d'Agamemnon ; et ce n'est qu'après s'être défait de Démodocus que le cruel Egisthe put s'emparer du cœur et du lit de Clytemnestre.

N'est-ce pas au moyen de la musique que Platon, dans sa belle chimère, tempère la rudesse que la gymnastique devait procurer aux guerriers ? N'est-ce pas encore par son moyen qu'on peut rétablir le calme dans le cœur de l'homme, quand des passions orageuses viennent l'assiéger ; ce que nous ont prouvé les exemples que j'ai rapportés plus haut.

Si tout nous démontre l'utilité que nous pouvons à chaque instant retirer de l'emploi de la musique, le raisonnement nous dit aussi que ce n'est pas indistinctement qu'elle doit être employée. Toute espèce de musique, en effet, ne convient pas à tous les tempéramens ; elle nous touche en proportion de notre sensibilité. Telle espèce produira chez ce nerveux une grande agitation qui ne fera que glisser sur ce froid lymphatique ; tandis qu'une musique et plus forte et plus bruyante finira par entraîner cette masse jusqu'alors inerte.

Qu'on sonne de la trompette, ou que le tambour batte devant des verres remplis de liquides de différentes densités, chaque liquide frémira plus ou moins, selon qu'il sera plus ou moins dense. Ce qui arrive aux corps inertes est manifeste aussi chez les corps organisés. Quoique le sourd n'entende nullement, il éprouve, dans un concert, un frémissement interne qui agite son pouls ; ce qui nous prouve que la musique n'agit pas seulement en parlant à notre imagination, mais qu'elle agit aussi physiquement sur nos corps. C'est probablement pour cela que *Cœlius Aurélianus* dit que par l'influence des sons on peut soulager les parties douloureuses en chantant dessus, et que le frémissement qui résulte de la percussion de l'air procure un soulagement très-marqué. Plusieurs auteurs ont partagé l'avis d'*Aurélianus ;* et entre autres, *Lorry*, qui dit, en parlant de cette manière d'employer la musique : *Nec successu carebat hæc methodus.* Nous recevons un mouvement à l'unisson de la musique,

et nos fibres, diversement tendues selon l'âge, le sexe, le tempérament, et même le pays, sont émues par des tons concordans avec leur état, comme une corde en vibration fait frémir celle qui est à son unisson.

Le rhythme a encore plus d'action sur nous que les sons. Une cadence rapide et légère, excitant l'allégresse, fait pétiller le sang dans les artères. Une musique grave et solennelle invite au recueillement : c'est la musique de nos temples. Grétry fit sur lui l'expérience suivante : il plaça les doigts d'une main sur une artère, la *radiale ;* il chanta intérieurement un air dont le mouvement du sang était la mesure. Après quelque temps, il chanta avec chaleur un air d'un mouvement différent : alors le pouls accéléra ou retarda son mouvement pour se mettre à peu près à celui du nouvel air. Quand on a saisi la musique la plus propre à notre organisation, le pouls, la respiration, s'accélèrent ou se ralentissent au gré du musicien ; il dispose de nous, il nous communique son mouvement, sa vie ; nous sommes sous l'enchantement. Qui pourrait alors décrire notre situation, peindre l'état de la face et les mouvemens éloquens de tous les muscles qui la composent? Voilà la puissance de la musique. On pourrait ainsi, par son moyen, échauffer un lymphatique en accélérant sa respiration, en précipitant son pouls. On pourrait aussi, par des modulations appropriées, ralentir l'ardeur d'un tempérament vif et bouillant.

Je vais m'occuper maintenant d'un genre de musique qui, par la secousse qu'il produit dans toute l'économie, mérite la plus grande attention de la part du médecin : je veux parler de la musique vocale. Cet exercice, par le mouvement qu'il imprime au corps, doit être rapporté à la gymnastique, et peut procurer des effets très-salutaires. Les muscles du thorax, chez les personnes qui se livrent au chant ou à la déclamation, prennent plus de force ; la capacité de la poitrine devient plus grande, le poumon se développe, la trachée prend plus de diamètre, la glotte plus de capacité ; la voix acquiert une force et un volume plus considérables ;

le corps par suite en reçoit une influence salutaire et devient plus fort. Cicéron attribue à l'exercice de la déclamation la vigueur que prit sa constitution.

Le chant agit aussi d'une manière remarquable sur les viscères du bas-ventre; le jeu plus étendu, plus vif du diaphragme, imprime aux organes abdominaux des secousses continuelles qui animent leur vitalité et augmentent leur action. Sous ce rapport, il a encore fixé l'attention des médecins; et *Oribase*, dans ses collections, vante beaucoup son emploi dans les mauvaises digestions et dans les envies des femmes grosses. On peut à juste titre accorder à l'emploi du chant les avantages que *Celse* et *Pline* le jeune attribuent à la lecture à haute voix, quand ils disent, l'un : *Prodest adversùs tardam concoctionem clarè legere;* l'autre : *Orationem latinam græcamve clarè et intentè, non tam vocis causâ quàm stomachi lego.* Des chansons, de joyeux propos, sont des moyens sûrs d'obtenir une bonne digestion. Le chant agit encore d'une manière indirecte sur les autres parties du corps : il accélère le cours du sang, augmente la chaleur animale, et pourrait en ce sens convenir plus particulièrement aux tempéramens froids et mous, aux femmes chlorotiques principalement. Mais le sang, porté plus rapidement dans toutes les parties du corps, colore fortement le visage, distend les veines du front, du cou, et pourrait occasionner des congestions cérébrales chez des personnes qui y sont disposées; ce qui fait qu'il doit être interdit aux individus doués d'une constitution apoplectique. Il doit aussi être expressément défendu à ces personnes grêles, au long cou, à poitrine allongée, dont les omoplates se détachent en forme d'ailes, qui sont sujettes aux épistaxis, aux hémoptysies; car la vie, se portant avec plus d'activité vers les poumons déjà disposés aux irritations profondes, pourrait déterminer la phthisie pulmonaire.

En résumé, nous avons vu et la puissance de la musique sur nous, et son utilité dans les diverses circonstances de la vie. Nous avons vu, en effet, qu'elle était propre à chasser l'ennui, compagnon

inséparable de l'oisiveté ; que par là même elle prévenait toutes les incommodités que le désœuvrement traîne après lui. Nous avons vu qu'elle pouvait faire germer dans nos cœurs les principes de vertu ; qu'elle sert à fortifier le corps ; que, par les diverses formes qu'elle est susceptible de prendre, elle peut contribuer à rectifier les divers tempéramens, et les rapprocher de ce *temperamentum temperatum*, qui est le plus éloigné de toute espèce de maladies.

Je crois avoir prouvé par là que la musique doit faire partie de l'éducation de la jeunesse ; qu'elle promet à ceux qui se livrent de bonne heure à cet agréable exercice des avantages qu'ils sauront apprécier par la suite. Heureux celui qui a pu cultiver cet art ! il a appris à être son ami à lui-même ; il s'est assuré une retraite, un asile où il peut toujours revenir à lui et se retrouver.

---

# TROISIÈME PARTIE.

## *De la Musique, considérée comme moyen thérapeutique.*

Si la musique a tant de pouvoir sur nous ; si elle exerce tant d'empire sur nos passions, nul doute que dans nos maladies elle ne puisse prêter aux médecins un secours salutaire : aussi se sont-ils emparés d'une arme si puissante, et s'en sont-ils de tout temps servis avec avantage. Les médecins mages la faisaient entrer dans les mystères obscurs de leur magie, sous les apparences de laquelle ils cachoient les véritables effets de la musique pour séduire plus facilement les peuples ; ce qui a fait dire à *Boerhaave* : « Je ne sais si tout ce qu'on raconte des charmes et des enchantemens ne doit pas plutôt être attribué aux effets de la musique, dans laquelle les médecins étaient très-versés. »

Vers la fin du siècle passé, n'a-t-on pas vu *Mesmer*, dans ces élégans salons où se réunissaient toutes les femmelettes à vapeurs de Paris, joindre aux baquets mystiques l'emploi de l'harmonie, à laquelle on serait peut-être en droit d'attribuer en grande partie les effets du prétendu magnétisme.

Il est cependant des personnes qui ont poussé jusqu'à l'excès leur confiance dans l'action des sons sur nous. On rapporte que *J.-B. Porta* prétendait par là guérir toutes les affections, pourvu qu'on fît des instrumens avec le bois des plantes qui passent pour salutaires dans les maladies qu'on a à traiter. On cite *Xénocrate* qui fit creuser des tiges d'ellébore pour guérir des maniaques.

Je sais que le préjugé n'est pas en faveur de la médecine morale, et surtout en faveur d'un moyen tel que celui dont je m'occupe ici; je sais que le vulgaire demande des potions, des looks, des tisanes. Cependant, dit *Fontenelle*, « un médecin a aussi sou-« vent à faire à l'imagination de ses malades qu'à leur poitrine « ou à leur foie; il faut savoir traiter cette imagination qui de-« mande des spécifiques particuliers. »

Une des causes qui font rejeter la musique dans l'exercice de la médecine, c'est la confiance exclusive pour des remèdes decorés du titre pompeux, mais souvent trompeur, d'*infaillibles*, de *spécifiques :* c'est ensuite le ridicule que peuvent jeter sur le médecin des personnes regardant comme historiettes, contes apocryphes, les effets de la musique, effets appuyés cependant d'autorités irrécusables. En effet, on concevra facilement ce ridicule en songeant que le médecin qui emploie ce moyen introduit dans une famille en deuil, ce qui est pour nous le symbole des plaisirs. Mais c'est une considération à laquelle il ne s'arrêtera pas; il doit se servir de tout ce qui peut être en son pouvoir, et faire jouer tous les ressorts capables de porter du soulagement au malade confié à ses soins. L'emploi de ce moyen est d'autant plus avantageux, qu'on peut en suivre les progrès et le doser à volonté, si je puis m'exprimer ainsi, en prenant pour guide les sens externes.

Dans l'examen des différentes maladies guéries par la musique, je m'efforcerai de suivre, autant que possible, l'ordre établi dans la Nosographie philosophique.

L'histoire des fièvres nous offre un assez grand nombre d'exemples des bons effets de la musique dans leur traitement. On remarquera que c'est dans les fièvres où le système nerveux est affecté, que son action a été surtout sensible. Je vais rapporter quelques faits.

Les mémoires de l'académie royale des sciences pour l'année 1707 contiennent une observation de *Dodart* sur une fièvre accompagnée de délire très-violent, avec cris, larmes, et insomnie continuelle. Le troisième jour de la maladie, le malade, par un instinct machinal, demanda un petit concert dans sa chambre : son médecin y consentit, mais avec peine. Pendant le concert, le malade eut les yeux tranquilles et l'air serein ; les convulsions cessèrent. Ce moyen, continué pendant dix jours, amena au bout de ce temps une guérison complète.

Les mêmes mémoires pour l'année 1708 offrent pour observation la maladie d'un maître à danser, qui, s'étant pendant le carnaval beaucoup fatigué aux exercices de sa profession, fut attaqué d'une fièvre violente, et tomba le cinquième jour dans un sommeil léthargique, dont il revint pour entrer dans un délire furieux. Il n'en sortit que par les soins d'un de ses amis qui lui joua des airs qui lui étaient familiers : au bout d'un quart d'heure, le malade s'assoupit profondément, et eut une crise qui le tira d'affaire.

En 1776, la princesse Belmont Pignatelli de Naples, en proie à une fièvre brûlante, était entourée des médecins les plus célèbres. Le chevalier Raaff lui chante une ariette : la fièvre s'apaise, le calme renaît, et les médecins, en se retirant, conseillent de ne pas en appeler d'autres que ce nouvel Amphion, qui opéra une cure complète.

*Tourtelle*, dans son Traité d'hygiène, rapporte qu'il a vu un

organiste de Besançon affecté d'une fièvre bilieuse putride, avec délire furieux, que rien ne pouvait calmer qu'un concert, que ses amis venaient exécuter dans sa chambre.

*Dessessart*, dans son Recueil d'observations cliniques, dit avoir guéri un jeune homme de vingt-quatre ans d'une fièvre continue accompagnée de délire, en faisant jouer sur le violon des airs que le malade aimait beaucoup.

J'ai traité dernièrement, dit *Sauvages*, un jeune homme d'une fièvre rémittente, qui lui causait tous les soirs un mal de tête violent, qu'on ne pouvait calmer que par le son du tambour; et ce bruit, qui étourdissait tout le monde, lui procurait un soulagement merveilleux.

Mais c'est surtout dans les épidémies, où souvent la crainte de la maladie l'appelle elle-même, dans ces maladies où l'âme est affectée de la crainte de la mort, que l'observation et le raisonnement offrent dans la musique une distraction utile. « Un des plus sûrs « moyens de se préserver de la dysenterie, dit *Zimmermann*, est de « n'avoir pas peur. » Dans ces cas, la musique éloigne toute idée de maladie, et écarte la tristesse, cet aliment de la peste. N'a-t-on pas vu dans ces contrées où cette maladie exerce ses ravages, n'a-t-on pas vu des malheureux accablés de tristesse creusant dans leur lit une espèce de fosse, où mornes, silencieux, immobiles, ils paraissaient attendre patiemment la mort, recevoir par de doux accords quelque adoucissement à leurs maux ? Dans cette campagne d'Égypte où ce cruel fléau frappait sur nos soldats à coups redoublés, tout fut mis en usage pour réveiller leur courage abattu. Tout le monde connaît le trait d'héroïsme de l'illustre professeur *Des Genettes*, l'histoire en a déjà fait son profit : eh bien ! la musique vint encore ici prêter son secours salutaire, et le général commandant cette expédition faisait chaque jour donner des sérénades sous les fenêtres des hôpitaux, pour ranimer les soldats par des sons qui leur rappelaient et leur gloire et leur patrie.

Les phlegmasies ne nous offrent pas sur la puissance de la musique des faits si nombreux que la classe de maladies dont je viens de parler; cependant on en trouve encore quelques exemples. C'est ainsi que *Tissot*, dans son Traité des nerfs et de leurs maladies, dit avoir vu un jeune homme qui, à la suite d'une rougeole, éprouvait un état de langueur qui ne cessa qu'au plaisir que lui fit une superbe musique qu'il entendit. Le même auteur rapporte qu'un célèbre médecin de Montbeillard avait remarqué de très-bons effets du même moyen dans cette tristesse, accompagnée d'une espèce de fièvre nerveuse, que quelques enfans éprouvent dans le temps du dessèchement de la petite vérole.

C'est surtout dans la goutte que les effets de l'harmonie ont été marqués; c'est par elle qu'on est quelquefois parvenu à endormir cet hôte insupportable. Aussi plusieurs auteurs l'ont-ils recommandée dans cette affection, et entre autres *Baglivi*, qui dit : *Podagrici exerceantur voce scilicet, vel libros altâ voce legendo, vel cum amicis colloquendo, vel canendo.*

C'est pour apaiser ses douleurs de goutte qu'Albert Ernest, duc de Bavière, souffrant cruellement de cette maladie, s'adonna avec passion à la musique, qui devint pour lui le plus grand narcotique. Son efficacité dans les maladies dont je parle en ce moment est encore attestée par le fait suivant, rapporté par M. *Louyer Willermay*, dans son Traité sur les maladies nerveuses.

Un homme fut long-temps hypochondriaque et goutteux. Au plus fort degré de sa maladie néanmoins, il se traînait tous les jours à l'Opéra, qu'il aimait passionnément. Tel était sur son organisation l'empire de la musique, qu'après le spectacle il revenait leste et dispos, et d'autant mieux portant que la musique l'avait ému plus vivement.

Si, dans les affections dont nous venons de parler, la musique a pu produire de bons effets, quels résultats n'en doit-on pas

attendre dans les maladies nerveuses ! Ce moyen agit alors directement sur l'organe malade, et doit par là même y montrer d'une manière plus manifeste son heureuse influence. C'est effectivement cette classe de maladies, souvent rebelles aux formules pharmaceutiques, qui nous offre le plus d'exemples du pouvoir victorieux des sons.

Je vais d'abord parler des affections comateuses, puis je parlerai des vésanies. Je vais commencer par l'épilepsie.

Cette maladie est caractérisée par les symptômes suivans : le malade commence par perdre connaissance ; il tombe à terre, s'il est debout ; le corps se renverse, il y a distorsion des yeux, convulsion des muscles abdominaux et thoraciques, gonflement successif de l'abdomen, de la poitrine et du cou, avec un sentiment de strangulation, le visage est d'un rouge pourpre ou violet, la bouche souvent écumante. Ces accès durent ordinairement de cinq à vingt minutes ; dans leur intervalle, il y a mélancolie, sombre morosité. Quelquefois les accès, au lieu d'arriver brusquement comme celui que je viens de décrire, sont précédés de vertiges, de cardialgie ; d'assoupissement, d'une couleur plus ou moins animée de la face. C'est surtout quand il existe des signes précurseurs qu'on pourra recourir avec avantage au moyen que je conseille dans cette affection, comme on le voit dans l'exemple suivant, rapporté par *Quarin*.

J'ai vu, dit le médecin de Vienne, une jeune fille fort irritable, qui, lorsqu'elle éprouvait une affection vive de l'âme, avait une attaque d'épilepsie. Un jour qu'elle ressentait déjà les signes précurseurs d'un paroxysme, elle entendit par hasard de la musique, qu'elle aimait naturellement beaucoup, et l'accès n'eût pas lieu. Instruit par cet heureux succès, toutes les fois que l'épilepsie voulait reparaître, on faisait de la musique à la malade, et toujours avec le même avantage. On continua ainsi jusqu'à ce que le corps, ayant été fortifié par des remèdes convenables, l'épilepsie fût entièrement guérie.

Peut-être faudrait-il, dit à cette occasion M. *Pinel*, employer plus souvent cette méthode d'exciter de fortes impressions sur le physique ou sur le moral, pour prévenir les attaques d'épilepsie. Pour mon compte, je suis persuadé que l'emploi de la musique pourrait, plus particulièrement dans la maladie qui nous occupe, produire des résultats avantageux. Elle pourrait, en effet, éloigner des malades cette morosité qui contribue sans doute au retour des accès, et les malades trouveraient par là une occupation agréable, et peut-être la guérison de leurs maux.

La catalepsie a aussi été quelquefois combattue victorieusement par des sons mélodieux. Cette maladie, caractérisée par la privation subite des fonctions des sens, le corps restant dans la position qu'on lui donne, est ordinairement le résultat des travaux de cabinet, de méditations sur des choses abstraites, de la retraite, de longues abstinences, enfin de tout ce qui peut porter au cerveau un état d'exaltation prolongé. Dans ces cas, la musique, procurant des sensations plus douces et plus agréables, pourra faire revenir insensiblement le malade à son état naturel. En voici des exemples.

On lit dans la gazette de santé, de janvier 1776, qu'un jeune homme nommé Fariau, en sortant de chez le supérieur de Laon, s'arrêta dans une chambre, les yeux fermés, et debout, dans un véritable état de catalepsie. Le supérieur, au bout d'une heure, s'avisa d'avoir recours aux sons du violon, que le jeune homme aimait beaucoup : un séminariste joua devant lui de cet instrument, et ce nouvel Amphion ranima le cataleptique.

M. *Duval*, membre de la société de médecine, fut appelé auprès d'une femme affectée de catalepsie, suite d'une suppression de règles, arrivée à l'âge de trente ans : tous les ans, à la même époque, elle en était affectée. Ce fut dans un accès que M. *Duval* la vit. Après avoir employé tous les moyens indiqués en pareille circonstance, on eut recours à la musique ; d'abord, au moyen du clairon, le médecin pensant que les sons forts de cet instrument pourraient plus facilement agir : la malade y fut insensible ; tandis

qu'elle ressentit de la joie aux cantiques qu'elle aimait beaucoup, et surtout aux noëls. En quelques jours la cure fut opérée.

Un chirurgien de mon pays, M. *Guillerault*, qui veut bien m'honorer de son amitié, m'a fourni une observation très-curieuse, et qui doit prendre place ici, puisque la maladie qui en est l'objet est caractérisée par un coma profond. La voici telle qu'il me l'a remise.

Madame Delaître, mère du préfet d'Eure-et-Loire, âgée de quarante-huit à cinquante ans, d'une forte réplétion, douée d'une grande sensibilité, éprouva, pendant son séjour à Chartres, chez ses enfans, en germinal an 4, une révolution si grande de la mort d'une de ses intimes amies, qu'elle assista dans ses derniers momens, que sur-le-champ elle se trouva mal, tomba sans connaissance, et avec tous les symptômes communs d'une apoplexie. Cette maladie s'apaisa un peu à l'aide des secours prompts que je prodiguai, puis elle se changea en une léthargie qui dura quatre jours, malgré tous les moyens que j'employai pour la combattre. J'aperçus par hasard un piano à côté du lit de la malade : je demandai si madame Delaître aimait la musique : Beaucoup, me répondit-on. Sur-le-champ je recommandai qu'on touchât de cet instrument. On joua d'abord un air grave, qui ne produisit aucun effet ; on lui substitua un air plus gai, et en moins d'un demi-quart d'heure la malade se réveilla : son corps éprouva un frémissement général ; elle déploya les membres, ouvrit les yeux, reconnut ses enfans, et proféra ces paroles : *J'ai bien mal à la tête.* La continuation de ce moyen pendant quelques jours, joint à quelques autres secours médicaux, rendit à la malade sa santé ordinaire : il lui resta cependant une faiblesse dans la vue, que le temps dissipa.

Nous voyons, par cette observation, et par celles qui ont précédé, que souvent, en agissant sur l'organe de l'ouïe, on obtient plus d'effet qu'avec les excitans physiques. Mais il faut observer que, dans les faits que je viens de rapporter, les personnes soumises à l'influence de la musique l'aimaient beaucoup avant leur ma-

ladie. Il est probable en effet que sans cela les résultats n'en eussent pas été si avantageux; et c'est avec raison que le praticien, auteur de la dernière observation, s'informa, dans ce but, du goût antérieur de la malade. Je dois faire à cette occasion une remarque générale : c'est que, toutes les fois que dans une affection soporeuse on veut agir sur l'organe de l'ouïe, il faut avoir égard aux habitudes et aux goûts antérieurs des malades confiés à vos soins. Tel amant épris des charmes d'une jeune beauté est insensible à une belle musique, qui reprend ses sens presque éteints à la voix de l'objet aimé. Tout le monde connaît l'histoire du chirurgien Chevallier, attaqué d'une affection soporeuse, dans laquelle il ne donnait aucun signe de sensibilité. On l'avait agité et secoué vivement en toute manière sans succès. On l'avait appelé en vain par son nom à voix haute. Quelqu'un, qui le connaissait pour un grand joueur de piquet, s'avisa de prononcer vivement ces mots, *quinte, quatorze et le point.* Le malade en fut tellement frappé, que dès cet instant il sortit de sa léthargie.

Je vais encore rapporter un fait curieux qui se rattache au sujet que je traite ici. Il est extrait du journal des savans, année 1746. Milady Roussel, femme très-pieuse, était tellement aimée de son mari, qu'étant tombée dans un état approchant de la mort, il ne put se persuader qu'elle était morte. Il refusa de la laisser inhumer tant qu'elle ne donnerait aucun signe de putréfaction. Huit jours se passèrent sans que la dame donnât aucun signe de vie. Quelle fut la surprise du mari, lorsqu'au son des cloches d'une église qui était voisine la dame se réveilla en sursaut, et se levant sur son séant, dit : *Voilà le dernier coup de la prière ; allons, il est temps de partir!* Elle guérit parfaitement, et vécut encore long-temps.

Je vais maintenant passer à l'histoire des vésanies. Dans les diverses aliénations mentales, et surtout dans celles qui sont caractérisées par une idée principale assiégeant incessamment les malades, la musique a souvent offert un secours salutaire. Ainsi, la manie, la

mélancolie, ont plus d'une fois été victorieusement combattues par ce moyen.

Bourdelot, dans son histoire de la musique, rapporte qu'étant ambassadeur à la Haye, il fut introduit chez le prince d'Orange, auquel trois musiciens donnaient un concert au lieu de potion, pour dissiper sa mélancolie.

*William Albrecht* dit avoir guéri par le même moyen et de la même affection un malade qui avait éprouvé toutes sortes de remèdes. Il lui fit chanter pendant un des violens accès une petite chanson qui le réveilla, lui fit plaisir, l'excita à rire, et dissipa pour toujours sa maladie.

N'est-ce pas au son de sa harpe que David calmait la mélancolie du roi des Hébreux ?

Bourdelot dit qu'un fameux médecin de son temps a guéri une dame de qualité qui était devenue folle par l'inconstance de son amant. Il fit faire un retranchement dans la chambre de la dame, pour placer des musiciens sans qu'elle pût les voir. On lui donnait trois concerts par jour; et la nuit on chantait des airs qui flattaient sa douleur, et d'autres, pour contribuer à rappeler sa raison. Au bout de six semaines la guérison fut complète.

Le fameux Farinelli guérit par ses accens Philippe V, roi d'Espagne, attaqué aussi d'aliénation mentale.

Une philanthropie bien raisonnée exigerait que dans les asiles destinés à la curation des aliénés ces infortunés pussent trouver dans l'exercice des arts un travail si utile à leurs maux. C'est dans cette vue que dans la maison de santé de M. *Esquirol* tous les aliénés se réunissent plusieurs fois le jour pour se livrer à certaines occupations ; et la musique n'est pas oubliée. « Que d'ob-« stacles, dit M. *Pinel*, on éprouve au rétablissement de la raison « des personnes incapables de s'appliquer à la culture des beaux-« arts ou à l'étude des sciences physiques !

Je vais parler maintenant d'une affection qui a paru très-singulière par la manière dont on dit qu'elle se guérit ordinaire-

ment; je veux parler de la morsure de la tarentule. Un grand nombre d'auteurs rapportent les singuliers effets de la musique dans la curation de cette maladie, et entre autres le bon Rollin. Ils pensent que la musique, tirant les malades de l'état de langueur où ils sont plongés, et les portant à danser pendant plusieurs heures de suite jusqu'à ce qu'ils tombent de fatigue, détermine une diaphorèse qui chasse au-dehors le venin introduit par la morsure de l'animal. Mais il paraît que cette morsure détermine chez ces malades un état de tristesse et de langueur ressemblant à la mélancolie très-fréquente en ce pays. Voici ce que dit à ce sujet *Baglivi*, dans un long article consacré à cette maladie : *Ita pariter venenum tarentulæ nonnullis stipatur symptomatibus quæ analogiam insignem habent cum melancholiæ, chloroseos et similium morborum symptomatibus. Non erit à veritate alienum, si asseramus venenum tarentulinum, post exacerbationem vehementium symptomatum primis diebus apparentium, desinere demùm in melancholiam sui generis.*

Une note de M, *Pinel*, éditeur des œuvres de *Baglivi*, donne l'explication de la méthode curative au moyen de la musique. *Haller* et *Tissot* partagent l'opinion de *Baglivi*, qui maintenant est, je crois, généralement reçue.

Je vais maintenant m'occuper de la nostalgie, qui se rattache d'une manière évidente aux maladies dont je viens de parler; c'est encore dans cette affection que la musique vient verser son baume consolateur. Voyez cet individu sous le toit paternel; il est tout brillant de santé; son teint offre les roses de la jeunesse. Eh bien! transplanté sous un ciel étranger, privé de l'objet de ses plus tendres affections, loin du toit qui l'a vu naître, il languit, se consume, et tombe comme une fleur battue par l'orage. Ce ne sont pas des médicamens qui conviennent alors; c'est à la raison du malade qu'il faut parler; il faut faire naître en lui des idées nouvelles, et éloigner de lui, par tous les moyens possibles, la douleur amère d'avoir perdu ce qu'il a de plus cher au monde. La mu-

sique, par des sensations nouvelles et souvent répétées, viendra contribuer à chasser cette tristesse, cet abattement qui le conduiraient à sa perte. Mais gardez bien que dans cette affection la mélodie ne rappelle certaines idées dont l'âme est incessamment occupée. Tout le monde connaît le pouvoir du fameux ranz des vaches sur les soldats suisses. Quand ces malheureux entendaient cet air, qui leur rappelait leurs troupeaux et leurs montagnes, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse et leur façon de vivre, ils se prenaient à pleurer, et jetaient leurs armes pour courir après tous ces biens qu'ils avaient perdu : aussi était-il défendu, sous peine de mort, aux musiciens militaires suisses de jouer cet air, qui aurait pu causer de grandes pertes à l'état en amollissant le courage des soldats.

Dans l'hystérie ce moyen est encore parfaitement indiqué et a aussi réussi. Un de mes amis, alors comme moi élève de l'Hôtel-Dieu de Paris, m'a rapporté qu'une jeune fille de l'âge de dix-huit ans environ, d'un tempérament nerveux et sanguin, éprouvait depuis quelque temps des attaques d'hystérie qui revenaient à des intervalles assez rapprochés. Il lui vint dans l'idée de prévenir, par les sons de la clarinette, dont il joue assez bien, ces attaques, ordinairement précédées de pleurs involontaires, de vertiges, de rougeur de la face. Le premier accès fut retardé, et d'autres prévenus. Enfin l'emploi de moyens convenables remit la malade dans son état naturel.

Une femme hystérique, qui tous les soirs en se couchant avait un tintement d'oreilles, en fut guérie par une pendule laissée à dessein dans sa chambre.

L'auteur de l'article *catalepsie*, du Dictionnaire des sciences médicales, dit avoir vu, dans un cas de catalepsie hystérique, la musique produire un effet marqué : un air chéri de la malade faisait cesser la contraction musculaire, rendait la respiration plus grande, élevait le pouls, et diminuait la longueur de l'accès.

Il est d'autres maladies dans le traitement desquelles la musique

vient encore montrer sa puissance. Dans les affections chroniques en général, et particulièrement dans les affections pulmonaires, l'imagination, se portant incessamment vers l'organe affecté, augmente toujours la maladie, et peut même la produire dans le cas où il n'y aurait que prédisposition ; de plus, la longueur du traitement amène le dégoût, la tristesse, la crainte, l'impatience ; ces états de l'âme empêchent l'effet des remèdes et retardent la guérison. La musique, dans ces cas, considérée simplement comme une dissipation agréable, peut contribuer au traitement; elle promène l'âme dans le pays romantique des illusions, et l'empêche d'étudier avec trop d'attention l'état du corps ; elle fait naître l'espérance dans le cœur des malades; et peut-être qu'unie à d'autres moyens, elle pourrait opérer des cures désespérées : les oracles du temple d'Epidaure ne sont pas infaillibles.

Dans les affections lentes de l'estomac elle convient. *Celse* a dit : *Si quis stomacho laborat, clarè legere debet.* Albrecht dit aussi : *Manifestior effectus deprehenditur in ventriculo, de cujus languore primò conqueruntur mœrentes, mox de inappetentiâ, oris amaritie, siti circum horas matutinas, cruditatibus acidis et nidorosis, flatulis, et tumoribus hypochondriorum.*

Qui doute que dans les scrophules la musique, unie à la danse, ne vienne concourir à la guérison des malades ?

Dans le scorbut, son pouvoir a de tout temps été reconnu ; et certes ce n'a pas été un des moins bons moyens qu'employa l'illustre voyageur Cook pour préserver ses marins de cette terrible affection.

Nous voyons donc, par des faits irrécusables, l'utilité qu'on peut retirer de la musique dans un grand nombre d'affections. Lorsqu'on voudra l'appliquer à la médecine, il faudra choisir les airs les plus convenables à l'état actuel du malade, les plus propres à faire naître dans son cœur une gaîté douce et tranquille, qui, de toutes les affections, est, dit M. *Hallé*, la seule physiquement utile à l'homme. C'est vers celle-là qu'il faut chercher à ramener toutes

les autres. Mais pour cela il faut éviter les passages rapides, les changemens subits : la joie n'est pas le remède de la douleur, ni l'amour celui de la haine ; et pour modérer les passions, il faut paraître les partager : en les partageant on les diminue, en les diminuant on parvient à les éteindre. C'est ainsi qu'on ne ramène pas la chaleur de la vie dans un membre gelé en l'approchant d'un grand feu ; ce n'est que par degrés qu'on lui rend le calorique qu'il a perdu.

On a remarqué, et c'est une chose constante, que les personnes qui s'étaient livrées à l'étude de la musique en retiraient dans leurs maladies plus de soulagement que les autres ; ce qui tient au plaisir plus vif qu'elles en ressentent. C'est une considération que le médecin ne perdra pas de vue. Il doit en outre avoir égard, 1.° à la nature de la maladie : toutes effectivement ne sont pas susceptibles de l'emploi de ce moyen ; et les résultats en sont bien différens dans l'inflammation des séreuses, par exemple, et dans l'hypochondrie. 2.° Au goût du malade, à son empressement pour la musique : il est rare qu'on n'éprouve pas de bons effets de la possession d'un bien qu'on a désiré avec ardeur ; c'est la voix de la nature, qui connaît ses besoins et ce qui peut les satisfaire. 3.° A l'effet de quelques sons sur le malade : on s'apercevra, par les impressions qu'ils feront sur lui, de ce qu'on a droit d'en attendre. 4.° A l'inutilité reconnue des autres moyens. C'est par de telles précautions que le médecin pourra, sans s'exposer au ridicule, employer un moyen qu'il se procurera facilement, et dont il pourra retirer de grands avantages.

Je dois faire ici une dernière remarque, c'est que la musique, qui convient presque toujours dans nos maladies, n'est pas celle qui est travaillée par la science des accords, et embarrassée de l'harmonie d'un grand nombre d'instrumens, qui agissent trop fortement et sur l'organe de l'ouïe et sur tout le corps, mais bien une musique simple et mélodieuse. Et en effet, la mélodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les gémissemens,

les cris de la douleur et de la joie. Tous les signes vocaux des passions sont de son ressort; elle n'imite pas seulement, elle parle, et son langage inarticulé, mais ardent, passionné, a plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations musicales; voilà d'où naît l'empire du chant sur les cœurs sensibles; tandis que l'harmonie n'est qu'un accessoire éloigné dans la musique imitative. « Formez, dit Rousseau, les plus savantes succes-« sions d'accords sans mélange de mélodie, vous serez ennuyé « au bout d'un quart d'heure; de beaux chants sans harmonie « seront long-temps à l'abri de l'ennui. » D'ailleurs nous remarquons tous les jours dans nos spectacles que c'est une musique simple et mélodieuse qui fait le plus d'impression sur la multitude. Ce fut aux simples accens d'une bergère que Grétry, visitant l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, ressentit un plaisir plus vif que tous ceux que la musique lui avait procurés jusqu'alors.

Ainsi, en retranchant des anecdotes publiées par beaucoup d'auteurs sur les effets de la musique ce qui tient du miraculeux et ce qui paraît exagéré, il restera constant que, dans tous les temps et chez tous les peuples, les souverains, les législateurs, les médecins leur ont attaché une grande confiance, dans la vue d'exciter ou de modérer les passions, et de dissiper les maladies, même très-graves. Cette confiance était le fruit de succès que leur publicité ne permettait pas de révoquer en doute. Nous avons vu en effet cet art guérir des fièvres même très-graves, dissiper les suites fâcheuses de la sombre mélancolie, de l'hypochondrie, de l'hystérie, de la folie; arrêter les accès épileptiques, et empêcher leur retour; nous l'avons vu s'opposer aux désordres d'une imagination fougueuse, désarmer la main qui préparait un crime. Nous avons vu que, variée selon les individus, la musique peut contribuer à rectifier un tempérament vicieux; qu'elle est susceptible de devenir dans nos cœurs le levain de la vertu; que, dans toutes les circonstances de la vie, elle offre un remède contre

l'oisiveté et les maux qui l'accompagnent; qu'enfin elle promet à celui qui l'a cultivée une vie douce et tranquille.

Comparez le sort de ceux qui se hâtent de vivre, et qui, vieux à trente ans, et blasés sur tous les plaisirs, traînent péniblement leur existence entre le dégoût et l'ennui, au sort de ceux qui ont frappé à la porte des muses; ceux-ci font leurs délices des beaux-arts, et ils prolongent ainsi leur existence sans regrets comme sans envie, vous direz alors avec Voltaire :

Heureux qui jusqu'au cours du terme de sa vie
Des beaux-arts amoureux peut cultiver les fruits;
Il brave l'injustice, il calme ses ennuis;
Il pardonne aux humains, il rit de leur délire,
Et de sa main mourante il touche encor sa lyre.

---

# PROPOSITIONS DE MÉDECINE.

## I.

L'IRRITATION produit dans l'économie vivante des effets qui varient suivant le mode, le temps, la persistance de l'irritation; la nature de la partie irritée, ses connexions plus ou moins intimes avec les organes centraux. (*Chaussier*, force vitale.)

## II.

Les phénomènes de l'irritation sont primitifs et bornés à la partie, ou généraux et secondaires. Ceux-ci, résultant de l'intensité et de la continuité de l'irritation locale, s'étendent à tout le corps, aboutissent spécialement à quelques-uns des organes qui

servent de centre aux diverses parties, et altèrent plus ou moins leurs fonctions. De là, pour le système circulaire, les fièvres ; pour le système nerveux, les spasmes, l'insomnie, les délires, etc. ( *Chaussier, ib.* )

III.

Toujours une affection générale est suite ou effet d'une affection locale primitive plus ou moins apercevable. ( *Chaussier, ib.* )

IV.

La fièvre est un trouble de la circulation causé par l'excitation directe ou sympathique du système à sang rouge.

V.

Dans toute fièvre il faut s'attacher, non à combattre les effets sympathiques de l'irritation, mais à rechercher le point primitivement affecté, et à porter des remèdes appropriés sur ce foyer de la maladie. Par exemple, dans une fièvre déterminée par un panaris, c'est contre l'affection locale qu'on agit pour apaiser le trouble survenu dans toute l'économie. Il doit en être de même de la pleurésie, de la pneumonie, de la gastro-entérite, etc.

VI.

Quand on a troublé le mobile du désordre, on ne doit plus rester spectateur oisif des progrès du mal ; il faut agir. Pour cela trois méthodes se présentent.

VII.

La première consiste à attaquer directement l'irritation locale au moyen des antiphlogistiques généraux et locaux. C'est la méthode la plus rationnelle.

Dans la seconde on a recours à l'emploi des révulsifs ; c'est-à-

dire qu'on applique loin du lieu malade des irritans, afin de déplacer l'irritation morbide. Cette méthode, convenable quelquefois, n'est pas toujours sans danger. On doit y joindre l'emploi des réfrigérans sur la partie malade.

Au moyen de la troisième méthode, qui est la moins avantageuse, on combat l'irritation, dans le lieu même qu'elle occupe, par l'application de certains irritans sur la partie malade. On a quelquefois réussi en suivant cette marche. C'est ainsi que des vésicatoires appliqués sur un érysipèle phlegmoneux en ont souvent arrêté les progrès. Je crois cependant qu'il faut être très-réservé dans l'emploi de semblables moyens.

## VIII.

Si, comme cela arrive assez souvent, le cerveau devient secondairement très-violemment affecté, on doit alors, toujours en combattant l'irritation primitive, employer des révulsifs contre cette complication. Pour cela on applique de la glace, ou on fait des affusions froides sur la tête, pendant que les membres inférieurs sont soumis à l'action des excitans. On remédiera de même aux congestions qui se font sur d'autres organes.

# HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* PARISET).

## I.

In omni morbo, mente valere, et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est: contrarium verò, malum. *Sect.* 2, *aph.* 33.

## II.

Si metus et tristitia multo tempore perseverant, melancholicum hoc ipsum. *Sect.* 6, *aph.* 23.

## III.

Melancholicis, et nephriticis, hæmorrhoïdes supervenientes, bonum. *Ibid.*, *aph.* 11.

## IV.

In acutis affectionibus rarò, et per initia, purgantibus utendum, idque diligenti priùs adhibitâ cautione faciendum. *Sect.* 1, *aph.* 24.

## V.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Ibid.*, *aph.* 8.

## VI.

In febribus circa ventrem æstus vehemens, et oris ventriculi dolor, malum. *Sect.* 4, *aph.* 65.

## VII.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.